

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le **Journal des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (JSPB)** publie en français ou en anglais des articles dans les domaines (i) de la Biologie, (ii) des sciences pharmaceutiques et (iii) de la pharmacopée traditionnelle.

La revue publie des éditoriaux, des articles de synthèse, des articles originaux et des notes.

En soumettant leur manuscrit, les auteurs s'engagent que celui-ci n'est pas envoyé à un autre support de publication scientifique. Le Comité de Rédaction se réserve le droit de solliciter la reproduction en tout ou partie de documents dans les rubriques «éditorial» et «article de synthèse».

Conditions générales de publication

Tous les manuscrits doivent être dactylographiés en double interligne, police de caractère 12 minimum dans un format page 21 x 29,7 cm avec des marges d'au moins 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite. Le nombre de pages est limité à 4 pour les éditoriaux, les notes et les lettres à la Rédaction. Il est limité à 15 pour les articles originaux et les articles de synthèse (y compris les illustrations et les références). Toutes les pages sont numérotées. Les soumissions sont adressées à la Rédaction de la revue par courriel à jspbci@yahoo.fr.

Trois (3) exemplaires du manuscrit doivent être obligatoirement déposés au secrétariat de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques à l'attention du Pr Monnet Dagui (Rédacteur en chef). Ces exemplaires doivent être accompagnés d'un CD comportant le manuscrit.

Tous les manuscrits sont soumis pour avis à deux lecteurs indépendants choisis par le Comité de rédaction en Chef parmi les membres du Comité de lecture. La décision du Comité de Rédaction, accompagnée des observations des lecteurs, est transmise aux auteurs.

L'article peut être accepté directement pour publication ou nécessiter des corrections.

L'article peut être aussi refusé totalement ou requérir une nouvelle version.

Les corrections de l'article doivent parvenir au secrétariat de JSPB par courriel à jspbci@yahoo.fr dans un délai n'excédant pas trente jours.

L'article doit être corrigé en suivi des modifications et être accompagné d'une lettre indiquant point par point les réponses des auteurs aux éléments de corrections demandés par les instructeurs.

Après acceptation définitive, la Rédaction peut procéder à des modifications de forme. La version finale est adressée aux auteurs sous forme d'épreuve pour bon à tirer. Ils pourront alors juger du bien fondé des modifications apportées et devront réagir dans un délai n'excédant pas sept jours. Seules les corrections d'erreur de composition seront acceptées au stade des épreuves. Toute modification pourra entraîner soit la non-parution, soit le retard de publication.

La publication des articles est subordonnée à l'abonnement en cours de validité d'au moins les trois premiers auteurs ou à l'acquiescement des frais de publication. Les montants sont respectivement 10 000 FCFA par an et 30 000 FCFA par manuscrit.

Présentation des manuscrits

Page de titre

Elle doit comporter :

- le titre complet, reflétant le contenu du manuscrit, précis et concis (15 mots maximum)
- un titre court qui apparaîtra en pied de page de la publication (7 mots maximum)
- les nom et prénoms des auteurs, ainsi que leurs titres et affiliations institutionnelles
- le nom et l'adresse complète de l'auteur pour la correspondance
- la rubrique proposée par les auteurs pour la publication

Résumés

Un résumé dans la langue du manuscrit, à l'exception des éditoriaux, notes et lettres, doit être proposé, d'une longueur maximale de 200 mots en un seul paragraphe, accompagné de 3 à 5 mots-clés et du titre court. Une version dans l'autre langue du résumé doit également être proposée, d'une longueur maximale de 500 mots, avec le titre complet et 3 à 5 mots-clés. Les résumés doivent être rédigés sur des pages séparées et indiquer succinctement les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions. Ils ne comportent ni abréviation ni référence.

Présentation des textes

Les articles originaux comportent nécessairement une introduction précisant clairement le but et ou les objectifs du travail rapporté, un chapitre matériel et méthodes suffisamment précis et concis avec un exposé clair des méthodes statistiques, des résultats pertinents et convenablement présentés et une discussion expliquant les résultats, leur validité, leurs implications et leurs limites ; la conclusion.

Les articles de synthèse, les notes et lettres à la Rédaction sont rédigés suivant un plan cohérent, adapté au sujet traité et qui aura été justifié dans une introduction. Les lettres à la Rédaction peuvent être rédigées suivant le plan Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion. Les articles de synthèse peuvent être sollicités par la Rédaction.

Les éditoriaux sont généralement sollicités par la Rédaction.

Iconographie et infographie

Toutes les illustrations, d'excellente qualité, en nombre raisonnable, avec un titre dans la langue de publication, sont présentées sur des pages séparées. Elles doivent être appelées dans le texte et leur emplacement indiqué sur le manuscrit. Les auteurs doivent prendre toutes les dispositions pour faciliter le transfert des illustrations sans les dénaturer.

Les tableaux sont numérotés en chiffre romain dans l'ordre d'appel dans le texte, et leur titre est placé au-dessus, leur légende éventuelle par-dessous.

Toutes les autres illustrations sont désignées figure et numérotées en chiffre arabe dans l'ordre d'appel dans le texte. Leurs titre et légende sont placés en dessous.

Les photographies et radiographies, numérisées avec une bonne résolution, sont jointes sous forme d'image jpeg.

Noms taxonomiques, unités de mesure et abréviations

Les taxons doivent être désignés conformément aux indications du *Code International de Nomenclature*. La première fois que le nom de l'espèce apparaît dans le texte, on écrira

intégralement en italique le nom générique et le nom spécifique ; dans la suite du texte, on écrira seulement l'initiale du nom générique, suivie du nom spécifique en entier (ex. *Escherichia Coli* la première fois, puis *E. Coli* par la suite), toujours en italique.

Les unités de mesure sont celles du système international d'unités SI. Si une autre unité est jugée indispensable, elle est notée entre parenthèses après l'unité SI. Seules, les abréviations conventionnelles sont admises et doivent être définies au premier usage.

Considérations éthiques et Remerciements

Les dispositions éthiques adoptées et le comité d'éthique qui a validé le protocole du travail rapporté seront indiqués. Dans le cas contraire, l'absence de considérations éthiques sera argumentée. Les auteurs sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts lié au manuscrit.

Si le manuscrit comporte des images de personnes ou des passages empruntés, les auteurs doivent fournir les originaux des autorisations écrites de publication ou de reproduction.

Les remerciements, le cas échéant, sont adressés avant la liste des références, en précisant la nature des contributions.

Références

Le nombre de références est limité à 5 pour les éditoriaux, les notes et les lettres à la Rédaction ; 10 au minimum et 30 au maximum pour les articles originaux ; pour les articles de synthèse, les références peuvent être exhaustives.

Le système de référence choisi est le système «auteur année» ou système Harvard. Dans le texte, la référence est citée en mentionnant entre crochets le nom du premier auteur et l'année de publication. A l'intérieur des crochets, les citations sont séparées par une virgule. Si plusieurs publications d'un premier auteur dans la même année sont citées, les lettres de l'alphabet sont utilisées pour les distinguer. Si le nom de l'auteur à citer apparaît dans l'énoncé à référencer, l'année de publication est placée entre crochets immédiatement après ce nom.

Dans la liste des références, celles-ci sont classées par ordre alphabétique puis par ordre d'ancienneté. Les références sont rédigées suivant les modèles ci-dessous :

* *Pour un livre*

Alais C et Linden G. (1994) *Biochimie alimentaire*. 4ème éd., Paris : Masson. 248 p.

* *Pour un article paru dans un périodique*

Koffi V, Kouassi FX, Keita C *et al.* (1999) Photocoagulation des lésions rétiniennees dans la rétinopathie drépanocytaire : intérêts et limites. Expérience du CHU de Cocody à Abidjan. *Médecine d'Afrique Noire* ; **46** (6) : 303-6.

NB: Veuillez indiquer tous les auteurs (le dernier étant précédé de «et» et suivi d'un «.») lorsqu'il y en a moins de 6, sinon noter les trois premiers suivis de *et al.* Veuillez éviter les points après initiales et abréviations. Veuillez écrire en italique l'abréviation internationale ou entièrement le titre du périodique.

* *Pour une thèse*

Claon JS (1997) Consommation d'eau de puits dans quatre communes de la ville d'Abidjan desservies par le réseau de distribution d'eau potable. 147 p. Th. Pharm., Abidjan, 297*.